

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SHIPPAGAN

DATE : Le 20 juillet 2015

HEURE : 17 h

PRÉSENCES : Anita Savoie Robichaud, Patrice-Eloi Mallet, Jérôme Roy
Rémi Hébert, Jean-Marc Mallet

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES : Eloi Haché, Jules DeSylva

Points à l'ordre du jour :

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 17 h

2. Divulgence de conflits d'intérêt

Aucun conflit d'intérêt n'est divulgué.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par conseiller Jean-Marc Mallet appuyé du conseiller Jérôme Roy que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté

4. Contrat pour la réfection de la chaussée et égout pluvial – phase 2

La maire mentionne que le dossier d'ingénieur dans ce dossier et l'ouverture des soumissions a été donné à la firme Roy Consultant étant donné l'absence pour maladie de notre ingénieur Valmond Doiron. Le conseiller Patrice Eloi Mallet fait la lecture de la proposition pour l'octroi du contrat.

PROPOSITION :

Le conseil municipal ayant pris connaissance du rapport d'ouverture des soumissions le 10 juillet 2015 et les recommandations présentées par la firme Roy Consultants dans une lettre du 13 juillet 2015, pour le contrat de réfection de la chaussée et égout pluvial – phase 2, sur le boulevard J.D. Gauthier, il est proposé par conseiller Patrice Eloi Mallet appuyé du conseiller Jean-Marc Mallet que l'on accorde le contrat au plus bas soumissionnaire Boudreau L & S Excavation pour un montant de 460 338,27\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 17h07

6. Parole au public

La maire donne la parole au public

VILLE DE SHIPPAGAN
Anita Savoie Robichaud MAIRE
Patrice Eloi Mallet SECRÉTAIRE
MUNICIPAL